

233^E ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÉDURE D'EXCEPTION**RÉSOLUTION ADOPTÉE HORS D'UNE ASSEMBLÉE EN VERTU DE LA PROCÉDURE D'EXCEPTION PRÉVUE À L'ARTICLE 5.14 DU RÈGLEMENT NO 1 DE RÉGIE INTERNE DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE.**

« La résolution soumise aux administrateurs hors d'une assemblée a la même force que si elle avait été adoptée lors d'une assemblée, pourvu qu'elle porte la signature de tous les administrateurs en fonction ».

Nomination au poste de coordonnateur aux ressources matérielles à la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information du Cégep régional de Lanaudière :

Le 22 mai dernier, le comité exécutif autorisait l'affichage d'un poste de coordonnateur aux ressources matérielles comme suite à l'annonce du départ la titulaire, Mme Justine Smith.

Le comité de sélection était composé de M. Marcel Côté, directeur général, M. Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, Mme Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue, Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines ainsi que Mme Brigitte Bond, gestionnaire administrative à l'approvisionnement et représentante de l'Association des cadres.

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de Mme Marie-Josée Comtois.

La proposition suivante a été soumise aux administrateurs :

Attendu la résolution CERL-180522-06 à l'effet d'autoriser l'affichage d'un poste de coordonnateur aux ressources matérielles comme suite à l'annonce du départ de sa titulaire Mme Justine Smith;

Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce poste d'un titulaire;

Attendu les travaux menés par le comité de sélection et sa recommandation unanime;

Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;

CERL-170628-01

Il est résolu de nommer Mme Marie-Josée Comtois au poste de coordonnatrice aux ressources matérielles (ADM 6) à la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information du Cégep régional de Lanaudière à compter du 26 juin 2018.

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

- * Le registre des procès-verbaux du comité exécutif porte la signature et l'accord de tous les administrateurs en fonction dont la liste suit :

Mesdames Hélène Bailleu
 Nancy Lapointe
 Francine Ranger
 Diane Raymond

Messieurs Marcel Côté
 Alain Lamarre
 Yves Mc Nicoll
 Benoît Valiquette

.....
Président

.....
Secrétaire de l'assemblée